



Fiche technique N° TB0343
11-03-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Bois bruts :**
Européens feuillus - Européens
résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-
plaqué - Aggloméré - Isorel dur
- **Bois lasurés et vernis après préparation**

PROTEX BOIS LASURE AQUA

Protection et décoration des bois

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

± 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Lasure microporeuse pour la protection et la décoration des bois, résistante aux UV*.
Formulée à base de résines alkydes en émulsion et d'acrylique pure.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières (sur bois brut, lasuré et vernis).

Qualités dominantes :

- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.
- Imperméable aux eaux de ruissellement : protège efficacement contre les intempéries.
- * La résistance aux UV est obtenue lorsque les couches sont pigmentées.

Caractéristiques pratiques :



= ± 12 m²/L (selon la nature, la
porosité du fond et le mode
d'application)

= 3 h

= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect :** satiné
- **Matériel :** Brosse, rouleau et pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTN):** 1,02 à 1,12
- **Extrait sec (pondéral) (BTN) :** 36 à 40 %
- **Taux de brillance à 60° :** 40
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010).**
Ce produit contient max 50 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Bien dégraisser les bois anti-siccatifs (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasurés ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
 - Soit poncer et dépoussiérer la surface.
 - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Sur bois spécifiques (tanique, exotique, résineux)** : nous consulter au préalable.

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

- Appliquer 2 couches successives, dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit. Respecter un temps de séchage de 6 heures entre chaque couche. Sur bois usuels, diluer préalablement le produit à 3 % d'eau avant application de la 1ère couche.
- **A l'extérieur**, appliquer une 3e couche sur les parties exposées aux intempéries et au soleil.
- **En extérieur, ne jamais appliquer la base BTN seule ni en couche de finition.**
- Pour éliminer les remontées des fibres du bois, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015